



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Clôture des inscriptions le 28 mars 2021 à 23:59

Salon VIVATECHNOLOGY – 16 au 19 juin 2021
À Paris et Online

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et ses partenaires institutionnels les métropoles Aix Marseille Provence, Nice Côte d'Azur, Toulon Provence Méditerranée et la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis seront présents à la prochaine édition -hybride- du salon VIVATECHNOLOGY, qui se tiendra simultanément à Paris et en ligne du 16 au 19 juin 2021.

Vitrine de l'innovation française, le salon VIVATECHNOLOGY réunit tous les acteurs de cet écosystème pour en dévoiler les dernières innovations. Dans le contexte actuel, le salon propose une toute nouvelle version permettant de se retrouver physiquement tout en continuant les échanges et le business sur une plateforme dédiée en ligne.

La Région et ses partenaires souhaitent donner à 37 pépites régionales l'opportunité d'exposer et faire des démonstrations de leurs innovations en physique sur stand, tout en valorisant parallèlement leur dynamisme et leur excellence sur la plateforme mise à disposition. Un roulement sur deux jours d'exposition minimum sera organisé afin de permettre à chacune d'accéder au salon physique. Chaque entreprise sélectionnée accèdera également à un stand virtuel pendant toute la durée du salon sur la plateforme en ligne de l'événement qui sera accessible jusqu'au 31/12/2021.

Les startups régionales proposant des solutions innovantes de qualité sont invitées à candidater à cet appel à manifestation d'intérêt.

Les journées du 16 au 18 seront orientées business. Les thématiques portées par l'événement sont : Business transformation, Future of work, Tech to watch, Women in tech, Diversity & inclusion, Scaling UP, Tech for the environment, Democracy & ethics, Tech for society, Art Entertainment & Culture.

Le samedi 19 sera orienté grand public avec un focus particulier sur : Diversity & Inclusion, Human ressources

La Région souhaite s'inscrire dans cette dynamique en mettant en exergue les atouts spécifiques de son territoire:

#E-INCLUSION
#SILVER ÉCONOMIE #IA #PLAN CLIMAT
#BLUETECH #TERRITOIRE RÉSILIENT
#UNE COP D'AVANCE #INDUSTRIES DU FUTUR #NATURALITÉ
#CYBERSÉCURITÉ #TECH FOR GOOD
#TOURISME ET INDUSTRIES CRÉATIVES
#THERAPIES INNOVANTES #SMART TECH
#GREEN TECH

L'édition de 2021 : un évènement hybride physique et digital

Le salon en version physique

- ✓ 3 jours exclusivement BtoB et 1 jour, le samedi, ouvert au grand public
- ✓ Un stand Région de 150 m2 adapté aux mesures sanitaires
- ✓ Une contrainte de jauge de 5 000 visiteurs simultanés
- ✓ Une plateforme digitale ouverte 15 jours avant le salon et persistante jusqu'au 31/12/2021

La plateforme en version digitale

- ✓ Une page e-exposant par startup
- ✓ Un référencement dans l'annuaire des participants au salon
- ✓ Un module 360 de networking
- ✓ Diverses chaînes diffusant du contenu inédit de haute qualité (conférences, pitch, live depuis l'étranger)
- ✓ Un plan marketing digital très ambitieux

L'OFFRE COMPREND

- La mise à disposition d'un desk exposant aménagé, sur le stand régional pour 2 jours a minima
- 2 pass exposant par startup
- Une page e-exposant (cf. plus haut) sur la plateforme du salon
- Un accès au module de networking digital du salon
- Une intégration dans la communication Région Sud et Vivattech
- Un accompagnement à la participation à l'événement
- L'inscription de votre startup sur la plateforme régionale de l'innovation (en cours de développement)

Les éléments ci-avant sont pris en charge à 100% par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Les frais de transport, hébergement et autres frais divers sont à la charge de l'entreprise participante.

Pour candidater

En l'absence de ces éléments, la candidature sera considérée invalide.

- Remplir le formulaire de candidature avant le 28 mars 2021. [Lien du formulaire ici](#) *
- Compléter et renvoyer [l'attestation de minimis à télécharger ici](#) (non-dépassement du seuil de 200 000 euros d'aides publiques les trois dernières années 2019-2021) à vivatech@risingsud.fr

PROCESSUS DE SELECTION :

A noter, le présent AMI est ouvert exclusivement aux entreprises dont le siège social se situe sur le territoire de la Région Sud.

Les places étant limitées, un comité de sélection composé de la Région Sud et de ses partenaires territoriaux sera mis en place.

Les critères de sélection seront notamment le caractère innovant de la solution, sa maturité et celle de la startup, l'adéquation avec les thématiques visées par la Région, le potentiel business de la startup, le nombre de participation au salon.

La liste des candidatures retenues par le comité sera officialisée au mois d'avril 2021.

CONTACT :



Lucile Marquet: vivatech@risingsud.fr



Opéré par



Agence de développement économique de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur